

MAYNARD-MESNARD ¹,

Barons du Langon, comtes de Mesnard,
seigneurs de la Claye,
en Poitou.



ARMES : *d'argent, fretté d'azur de six pièces.* — Couronne de marquis. — Devise : PRO DEO ET REGE.

La maison de Maynard-Mesnard, d'ancienne chevalerie, est originaire de cette partie du Poitou qui a formé le département de la Vendée et où elle est encore établie de nos jours. L'ancienneté de cette famille est proverbiale dans le Poitou vendéen. Chérin, dans le mémoire rédigé en 1772 pour les preuves de cour du comte de Mesnard, dit que *cette maison se distingue par la pureté de son origine et l'avantage qu'elle a d'embrasser par ses alliances les premières races de sa province* (Cab. des titres; Bibl. imp.). En effet, une série de chartes provenant des anciens couvents ou des châteaux du Talmondais constatent

¹ Ce nom a été écrit successivement ou simultanément : *Mainard, Mainart, Mainnart, Menart, Menartz, Maynard et Mesnard*. Des irrégularités semblables se sont produites pour tous les noms dont l'orthographe pouvait varier sans que la consonnance fût sensiblement altérée. Ainsi on trouve *Talleyrand* écrit *Talleran, Talalayrant; Lusignan* écrit *Lesignan, Lesignem; Bauffremont* écrit *Buffromont, Beffroimont, Beauffremont; Goulaine* écrit *Gouleyne, Goulenne*; des *Cars* s'écrivait vaguère *d'Escars*. Le même nom de *la Trémouille* est écrit *la Trémoille* par la famille, *la Trimouille* par la ville. Les différentes branches de la maison de Maynard-Mesnard, dont l'auteur commun est mort en 1665, ne se sont pas entendues jusqu'ici pour l'adoption d'une orthographe unique; l'orthographe *Mesnard*, conservée par la branche des comtes de Mesnard, a prévalu depuis Henri III; toutefois la branche des barons du Langon et celle des seigneurs de la Claye ont adopté sous Louis XV l'orthographe *Maynard*, considérée comme plus ancienne.

l'existence de cette famille dès le XI^e siècle dans les mêmes paroisses, où la filiation suivie la montre possessionnée dans les siècles postérieurs. La maison de Maynard-Mesnard a figuré avec distinction dans les annales du Poitou; elle a donné un gouverneur de la forteresse de Mareuil-sur-le-Lay (Poitou), 1365; trois maréchaux de camp, 1649, 1772, 1820; un chef divisionnaire vendéen, 1815-1832, et un chevalier des Ordres du roi; elle a joui des honneurs de la cour, 1773, 1785 et 1786, et la branche des comtes de Mesnard a été appelée à la pairie en 1823.

Les premiers personnages mentionnés par les chartriers du Talmondais sont Pierre Mainard, qui assista comme témoin, vers 1050, à la fondation du prieuré des Fontaines¹ par le prince de Talmond; un autre Mainard est cité dans trois chartes du même prieuré², rédigées de 1090 à 1095. Vers le même temps, nous rencontrons Gausbert Mainard témoin d'une concession de pêcheurie aux Fontaines³. Deux chartes mentionnent les libéralités faites à l'abbaye de Boisgrolland⁴ par Aimery Menart; il assista vers 1182 à une donation faite à ce même monastère⁵. Olivier Menart fut témoin en 1219 d'une transaction passée par cette abbaye⁶ au sujet des marais de Champagné; en 1243, Geoffroy Mainart fit un don à l'église de Longeville⁷; en 1244, il transigea au sujet d'une rente assise sur des marais situés près de Curzon⁸. Le 15 octobre 1288, Guillaume Mainart, chevalier, seigneur de la Vergne, échangea ce qu'il possédait dans la paroisse de Longeville⁹; son fils Herbert Mainart, écuyer, seigneur de la Vergne, fit un aveu en 1334¹⁰. Jean Mainart¹¹ échangea, le 3 mai 1367, des vignes situées dans la paroisse de Longeville. Pierre Mainard¹², chevalier, seigneur de la Benastonnère, fit un aveu en 1350, au bas duquel se trouve son écusson *fretté de six pièces*; il prêta serment d'obéissance à Saint-Maixent¹³, le 27 septembre 1361, à

¹ Archives de Napoléon-Vendée et cartulaire du bas Poitou, publiés par M. Paul Marchegay.

² *Ibid.* — ³ *Ibid.* — ⁴ *Ibid.* — ⁵ *Ibid.* — ⁶ *Ibid.*

⁷ Inventaire des titres de la seigneurie de la Marzellè, paroisse de Longeville, et analyse des chartes de l'abbaye des Fontenelles. (Collection Benjamin Fillon, à Fontenay-le-Comte.)

⁸ *Ibid.* — ⁹ *Ibid.* — ¹⁰ *Ibid.* — ¹¹ *Ibid.*

¹² Anciennes archives du Poiroux. (Collection Benjamin-Fillon.)

¹³ Procès-verbal de délivrance à Jehan Chandos des places françaises cédées par le traité de Brétigny (Musée britannique), publié par Bardouet; Niort, 1866.

Jean Chandos, commissaire du roi d'Angleterre. Le 13 octobre 1365, il était gouverneur de l'importante forteresse de Mareuil-sur-le-Lay¹ en bas Poitou pour le Prince noir. Guillaume Mainnart, chevalier, mort avant 1398, habitait la paroisse d'Avrillé². Tous ces personnages sont possédés autour de Talmond, de même que les auteurs de la filiation suivie qui remonte à Jehan Mainnart³, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, mentionné avec son frère dans le compte de la Marzelle de Longeville pour l'année 1382, mais qui n'a été établie devant Chérin (Cab. des titres; Bibl. imp.), d'après lequel nous la donnons ici, que depuis son fils Jehan Mainnart⁴, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, qui était en 1402 écuyer de Jehan de France, comte de Poitou, et eut de Jehanne d'Anceon⁵:

Tristan Mainnart, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, mort avant 1470, qui eut de Mathurine de Prévost⁶:

Antoine Maynard, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, marié, le 8 octobre 1482, à Guillemette du-Fouilloux⁷, fille de Loys du Fouilloux et de Jehanne de la Rochefoucauld; il eut de ce mariage: Jehan, reçu vers 1514 chevalier de Rhodes, et Guillaume Maynard, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, mort avant 1552, qui épousa Antoinette de Beaumont⁸ et fut père de François Maynard ou Mesnard⁹, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, marié le 8 juin 1560 à Jehanne Mauclerc de la

¹ *Jehan Chandos, connétable d'Aquitaine*, par Benjamin Fillon; Fontenay-le-Comte, 1856.

² Dans les articles publiés dans l'*Annuaire* de 1851 et dans celui de 1853, nous avons emprunté une partie du travail de M. de Courcelles, qui, étranger au Poitou et trompé par la similitude de nom, avait admis, pour l'époque antérieure à la filiation suivie, plusieurs chartes relatives à des familles nobles, mais étrangères à celle-ci, qui est originaire du Talmondais poitevin, où elle résida sans interruption jusqu'au règne de Henri IV: tous ces documents ont été strictement écartés.

³ Inventaire des titres de la Marzelle, paroisse de Longeville. (Collection Benjamin Fillon.)

⁴ Chérin, Preuves de cour.

⁵ *Ibid.* — ⁶ *Ibid.*

⁷ Guillemette était tante de Jacques du Fouilloux, le célèbre auteur de la *Vénerie*, et Philippe de la Rochefoucauld, sœur de sa mère, avait épousé Charles de Melun, lieutenant général du royaume sous Louis XI. (Pressac, *Notice sur Jacques du Fouilloux*, Poitiers, 1852; *Poitou et Vendée*, Fontenay-le-Comte, 1861.)

⁸ Chérin, Preuves de cour.

⁹ *Ibid.*

Mezanchère. De cette union était issu François Mesnard ¹, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, marié le 10 novembre 1597 à Andrée de Chabote.

Leur fils, Christophe Mesnard ², chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, de la Vergne de Péault et de la Barrotière, est l'auteur des trois branches existantes aujourd'hui. Il joua un rôle important pendant les guerres de la Fronde en bas Poitou, et fut breveté maréchal de camp en 1649 (Collection B. Fillon); il mourut le 23 décembre 1665 ³. De son mariage avec Catherine Gallier-Garnier ⁴, contracté le 4 juillet 1628, il eut ⁵ :

1° François, tige des *barons du Langon*, qui suit;

2° Louis, tige des *comtes de Mesnard*. § II;

3° Gabriel, tige des *seigneurs de la Claye*. § III.

BRANCHE DES BARONS DU LANGON.

François Mesnard, chevalier, seigneur de la Barrotière, né le 17 avril 1629 ⁶, épousa, le 27 mai 1660, Renée Huyillard, veuve de Jacques Taillefer de Montausier.

Jean Mesnard, leur fils, chevalier, baron du Gué de Sainte-Flaive, se maria le 2 mars 1683 ⁷ à mademoiselle de Foucher, dont : 1° Jacques, auteur des barons du Gué de Sainte-Flaive éteints sous Louis XV; 2° François, qui suit.

François-Germanicus Mesnard, chevalier, seigneur de Saint-Gillet, marié le 14 février 1719 à mademoiselle de Jaumier ⁸.

¹ *Ibid.* — ² *Ibid.*

³ Mairie de Mesnard-la-Barrotière (Vendée).

⁴ Greffe du tribunal de Fontenay-le-Comte.

⁵ La filiation de ces trois branches est établie par les actes de l'état civil conservés dans les mairies de la Vendée. Les preuves de Chérin vont pour la branche aînée jusqu'en 1760; pour la seconde branche jusqu'en 1788. Les preuves de d'Hozier vont pour la troisième branche jusqu'en 1732. (Bibliothèque impériale.) M. de Courcelles n'a donné que la filiation de la seconde branche, il s'est borné à mentionner les deux autres en tête de l'article consacré à cette maison : *Barons du Langon*, comtes de Mesnard, *seigneurs de la Claye*. (Courcelles, tome II, *Généalogie des pairs de France*.)

⁶ Mairie de Péault (Vendée). — Chérin.

⁷ Chérin et mairie de Sainte-Flaive (Vendée).

⁸ Le nom de François est écrit *Mesnard* dans son acte de baptême du 21 mars 1693, mais dans son acte de mariage il reprit l'orthographe *Maynard*. Mairies de Sainte-Flaive (Vendée) et d'Aradin (Deux-Sèvres).

Son fils, François de Maynard, chevalier, baron du Langon¹, par héritage des d'Arcemale (1769), fut élu, le 27 août 1787, le premier pour l'ordre de la noblesse membre de l'assemblée de l'élection de Fontenay-le-Comte par l'assemblée provinciale du Poitou, siégeant à Poitiers (archives de Poitiers)²; il épousa, le 22 avril 1760, Marie-Bénigne de Maynard, héritière de la branche de Sainte-Flaive, dont il eut : 1^o François, qui suit; 2^o Benjamin, auteur du III^e rameau de la branche aînée.

François de Maynard, baron du Langon, marié³ le 10 février 1784 à mademoiselle de Racodet⁴, dont : 1^o Adèle, décédée en 1826; 2^o Léontine, décédée en 1864; 3^o Jules, qui suit; 4^o Caroline, supérieure des Ursulines de Jésus à Luçon; 5^o Arsène, religieuse, décédée en 1851; 6^o Zénobie, religieuse, décédée en 1849; 7^o Alphonse, auteur du II^e rameau de la branche aînée.

Jules de Maynard, baron du Langon, chef du nom et des armes, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, ancien officier supérieur de la garde royale, marié le 6 juin 1826 à Marie-Antoinette Baudon d'Issoncourt, dont les aïeules paternelle et maternelle étaient de la maison de Ligniville, alliée à la maison impériale d'Autriche. De ce mariage est issu Gaston de Maynard, secrétaire d'ambassade. Résidence : — château de la Bogisière (Vendée).

SECOND RAMEAU DE LA BRANCHE AÎNÉE.

Alphonse, chevalier de Maynard, marié en 1825 à Armande du Chilleau, petite-nièce de Jean-Baptiste du Chilleau, évêque de Châlons en 1784, archevêque de Tours et pair de France sous la Restauration. De ce mariage : 1^o Rodolphe de Maynard, ancien officier de cavalerie, marié à mademoiselle de Beuroire, dont Ferdinand et Louis; résidence : châteaux de la Bastille (Corrèze) et

¹ Le Langon a été érigé en baronnie en 1657. C'est à lui inclusivement que s'arrête, pour la branche aînée, la filiation établie devant Chérin en 1772.

² Chérin. — Mairie de Corps (Vendée).

³ Chérin. — Mairie de Fontenay-le-Comte (Vendée).

⁴ Mademoiselle de Racodet, dont la mère était de la maison de Boutou, apporta la terre de la Bogisière, possédée depuis saint Louis par cette famille, qui s'est alliée aux Vivonne-la-Chateigneraie, aux Beaumont, aux Briconnet et aux Chasteigner, etc. (Poitou et Vendée, Fontenay-le-Comte, 1861.)

de Boisseuil (Dordogne); 2^o Gédéon de Maynard, ancien officier de cavalerie, marié le 26 juin 1860 à mademoiselle de Valles, dont Gaëtan et Max; résidence : château de Ramberge (Vendée); 3^o Machabée de Maynard, lieutenant au 7^e chasseurs à cheval, marié à mademoiselle de Pichon, dont une fille; 4^o Ysabelle, mariée au comte de Chaunac-Lansac, en Périgord; 5^o Henri, sous-lieutenant au 7^e hussards.

TROISIÈME RAMEAU DE LA BRANCHE AINÉE.

Benjamin, chevalier de Maynard, reçu de minorité dans l'ordre de Malte, chevalier de Saint-Louis, chef divisionnaire de l'armée vendéenne, 1815 et 1832, est décédé le 2 décembre 1858, laissant de son union avec Emilie de Baudry d'Asson un fils, qui suit :

Benjamin de Maynard, ancien page du roi Charles X, fut condamné à mort par contumace avec son père en 1832 : ils avaient donné le signal du soulèvement en Vendée. (Créteineau-Joly; *Vendée militaire*.) Il a épousé, en 1837, Céline des Prades, dont Stanislas, et Gabrielle, mariée au comte de Lezardière. — Résidence : château de Badiole (Vendée).

§ II. — BRANCHE DES COMTES DE MESNARD.

Louis Mesnard, né le 14 avril 1630, chevalier, seigneur des Gazons et de la Barrotière, marié ¹ le 2 octobre 1665 à Marie de la Haye-Montbault, eut de cette union Alexandre Mesnard, chevalier, seigneur de la Godelinière, des Voureils et de Chasnay, qui épousa; le 13 mai 1701 ², mademoiselle de Foucher, veuve de Jean Mesnard, baron du Gué de Sainte-Flaive, son cousin germain. De ce mariage vint Alexandre, qui suit.

Alexandre Mesnard, chevalier, seigneur de la Barrotière; des Voureils et de Chasnay, épousa, le 16 juin 1733 ³, mademoiselle de Buor, dont Alexandre-Bonaventure, comte de Mesnard ⁴, qui fit toutes les campagnes de la guerre de Sept ans et produisit ses titres devant Chérin, en janvier 1772, pour monter dans les carrosses du roi; il fut nommé la même année gentilhomme de la chambre du comte de

¹ Chérin, Preuves de cour.

² *Ibid.* — ³ *Ibid.*

⁴ La terre de la Barrotière fut érigée en comté de Mesnard en décembre 1766. (Chérin.)

Provence, breveté, le 9 juin 1772, mestre de camp de cavalerie; il émigra en 1794, remplit à Coblentz les fonctions d'adjutant général et mourut en mai 1792. Il avait épousé, le 24 mai 1764 (Chérin), mademoiselle de la Boucherie de Margat, morte à Ingrandes, en 1793, lors du passage de la Loire par l'armée vendéenne. Il fut père : 1^o d'Edouard, comte de Mesnard, arrêté à Paris à la suite du 18 fructidor, condamné à mort par une commission militaire comme émigré rentré, et fusillé le 12 octobre 1797. Il avait épousé en 1784 Joséphine de Caumont-la Force, sœur du duc de la Force, dont il avait eu : *a.* Ladislas, mort en Russie; *b.* Zénobie, mariée au marquis de Lordat en 1808; 2^o Charles, qui suit.

Louis-Charles-Pierre-Bonaventure, comte de Mesnard, né à Luçon le 18 septembre 1769¹, fut reçu de minorité chevalier de Malte le 21 août 1774. Entré en 1784 à l'école de Brienne, il y eut des relations assez intimes avec Napoléon Bonaparte; en 1786, il fut nommé aux carabiniers, fut présenté au roi qui l'admit à monter dans ses carrosses; il fut breveté en 1789 capitaine dans le régiment de Contidragons. Il émigra en 1792, prit part à l'expédition de l'Île-Dieu, et, à l'époque du licenciement, se retira en Angleterre, où il refusa, bien que dans le dénûment, de profiter de ses anciennes relations avec le Premier Consul. Lord Maynard, invoquant une origine commune², l'assista généreusement. Le duc de Berry l'admit parmi ses compagnons d'exil, le choisit en 1814 comme aide de camp et gentilhomme d'honneur, et le fit nommer colonel. Durant les Cent jours il suivit la cour à Gand. En 1816, il fut chargé de recevoir à Marseille la duchesse de Berry, auprès de laquelle il remplit la charge de premier écuyer. Il se trouvait aux côtés du duc de Berry lors de l'assassinat de ce prince, qui lui remit le couteau ensanglanté. (Chateaubriand, *Vie du duc de Berry*.) Depuis ce moment son crédit à la cour augmenta de plus en plus; il devint successivement aide de camp du duc de Bordeaux et gouverneur du château de Rosny. Il fut créé par Louis XVIII pair de France avec majorat en 1823, fut nommé com-

¹ Mairie de Luçon.

² M. le chevalier de Courcelles (*Généalogie des pairs de France*) et M. de Fourmont (*L'Ouest aux Croisades*) considèrent les vicomtes Maynard d'Angleterre, issus d'un chevalier qui accompagna Guillaume le Conquérant et élevés à la pairie de la Grande-Bretagne, comme ayant la même origine que les Maynard-Mesnard du Poitou.

mandeur des ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Louis. Le roi de Naples le nomma en 1824 chevalier grand-croix de Saint-Constantin, et en 1825 grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand. Charles X lui conféra, le 3 juin 1827, le collier de l'ordre du Saint-Esprit avec promesse du titre de duc. Nommé président du deuxième collège électoral de la Vendée en 1827, il remplit avec impartialité ces fonctions¹. Après les journées de juillet, il s'embarqua à Cherbourg avec les membres de la famille royale, et fut chargé par les ministres de Guillaume IV de remettre une lettre de ce souverain à Charles X. Ayant ensuite repris ses fonctions auprès de la duchesse de Berry, qui l'avait investi de toute sa confiance, il l'accompagna en Hollande, en Italie et en Vendée lors du soulèvement de 1832; arrêté avec elle à Nantes, il fut acquitté par le jury de Montbrison, et donna à cette princesse les *preuves d'un dévouement véritablement vendéen*. Mort à Paris le 15 avril 1842, il a laissé d'intéressants *Souvenirs* publiés en 1844. De son mariage contracté en Angleterre, en 1806, avec miss Sarah Mason, veuve du major général Blondell, il laissa deux enfants : 1^o Charles-Ferdinand, qui suit; 2^o Elisabeth-Aglé, mariée en 1825 au marquis de Rosambo.

Charles-Ferdinand, comte de Mesnard, ancien page de Charles X, se distingua au combat du Chêne en Vendée en 1832; il mourut le 9 mai 1862. Il avait épousé, le 1^{er} août 1829, Flora de Bellissen, fille du marquis de Bellissen et de mademoiselle de la Gallissonnière, dont il a laissé Caroline de Mesnard, filleule de François 1^{er}, roi de Naples, et de S. A. R. madame la duchesse de Berry. — Résidence : le château de Mesnard (Vendée) et Paris.

¹ Voici la lettre que lui adressa à cette occasion, le 30 septembre, madame la duchesse de Berry : « Après vous avoir envoyé, mon cher monsieur de Mesnard, la statue du chevalier sans peur ny reproches comme à mon chevalier, à qui puis-je mieux envoyer celle du meilleur comme du plus franc des amis qu'à vous qui, dans son même château, auprès de la petite-fille de son roi et meilleur ami, vous êtes pour elle un ami aussi sûr, fidèle, franc chevalier français, ne craignant pas de la blesser en lui disant des vérités quelquefois désagréables, mais que l'on ne dit pas assez aux princes, et que je suis trop heureuse quand on veut bien me les dire. Sully, le brave et bon Sully, a été l'ami intime du bon Henry, jusqu'à sa mort vous serez celui de votre amie, CAROLINE. »

§ III. — SEIGNEURS DE LA CLAYE.

Gabriel Mesnard, chevalier, seigneur des Deffends, né le 5 septembre 1637 à Péault¹, fils de Christophe Mesnard et de Catherine Gallier-Garnier, épousa à Luçon, le 18 novembre 1668, Renée Taillefer de Montausier.

Christophe Mesnard, leur fils, chevalier, seigneur de la Claye, épousa à Luçon², le 24 janvier 1695, Jeanne de Citoys, et fut père de Charles, qui suit.

Charles Mesnard, chevalier, seigneur de la Claye, marié³ le 12 février 1722, à Corps⁴, avec Marie-Françoise des Prés, dont il eut Charles-Guy-Thomas Maynard, chevalier, seigneur de la Claye, page de la grande écurie sous Louis XV, qui épousa à Luçon⁵, le 4 février 1763, mademoiselle de Vallean du Rivage. De ce mariage est issu Bonaventure-Marie-Charles-Pierre-Joseph de Maynard la Claye, membre du conseil général de la Vendée sous la Restauration. Il épousa à Nantes, le 23 octobre 1802, par contrat devant Guillet et Bertrand, mademoiselle d'Aubenton, dont il eut :

1^o Charles-Joseph-Auguste de Maynard la Claye, marié à Luçon, le 11 avril 1826, à Louise-Marguerite-Adélaïde de Chantreau, fille d'un maréchal de camp ancien chef divisionnaire dans l'armée vendéenne. — Résidence : château de la Barre (Vendée). Il a pour enfants : A. Auguste ; B. Marie, mariée à M. d'Hillierin ; C. Augustine, mariée à M. de la Falaise.

2^o Armand de Maynard la Claye, marié le 26 octobre 1850 à Berthe Chevalier de la Petite-Rivière, dont il a : A. Henri, né en 1851 ; B. Marie-Gabrielle ; C. Edith. Résidence : château de Frosse (Vendée).

3^o Marie de Maynard-la-Claye, mariée à Adolphe de la Bassettière, fils de Constant de la Bassettière, aide-major général de la division de Georges Cadoudal.

¹ D'Hoziér, Preuves des pages (Bibliothèque impériale); — Mairie de Luçon.

² *Ibid.*

³ Le nom de Charles Mesnard est orthographié *Mesnard* dans son acte de baptême du 31 décembre 1696 (mairie de Curzon); à son mariage il signa *Maynard*.

⁴ Mairie de Corps.

⁵ Mairie de Luçon.